



BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE

Le mot du maire

Les projets en cours

Les feuilles d'impôts arrivent !

A la Communauté de Communes

Allègre et le Parc naturel

régional du Livradois-Forez

Dans nos écoles

Au fil des animations estivales...

Environnement

La maison de retraite évolue !

Quelques brèves

État-civil

La vie de la commune

Le mot du maire

2012, année de l'expression démocratique

Il n'aura échappé à personne que nous sommes entrés dans une période électorale.

L'année 2012 sera une année particulièrement importante pour notre pays, avec deux élections majeures, les élections présidentielles et législatives, qui détermineront fortement la marche de notre État et de notre société pendant les cinq prochaines années.

Notre pays peut, à juste titre, s'enorgueillir d'être une grande nation démocratique.

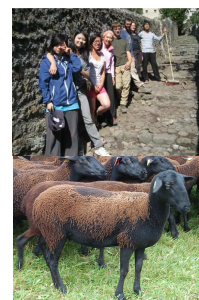
Elle l'est depuis longtemps : cela fait plus de deux siècles que la démocratie s'applique, ce qui fait de la France une des plus anciennes démocraties du monde.

Elle l'est, ensuite, par la masse (65 millions d'habitants, 43 millions d'électeurs) de ceux qui bénéficient du droit de choisir librement leurs responsables et leurs orientations politiques, jouissant de ce droit fondamental et garant de la liberté qu'est le droit de vote.

Ce droit en entraîne un second, qui est également un devoir : celui de s'inscrire sur les listes électorales. Or, on estime qu'en France, entre 3 et 5 millions de citoyens négligent de le faire, ce qui est beaucoup trop. Il n'est pas trop tard pour le faire : si vous n'êtes pas inscrit présentez-vous en mairie avant le 31 décembre.

Voter, c'est participer activement à la construction et aux choix de notre pays, c'est devenir acteur de la démocratie, au lieu d'en être un consommateur passif. Il n'y aurait rien de pire que des élus désignés avec un fort taux d'abstention qui les priverait d'une partie de leur légitimité et de leur autorité.

Passez d'excellentes fêtes de fin d'année, et commencez l'année prochaine pleins d'espoirs pour notre *cher et vieux pays*, comme disait un général célèbre, et pour l'avenir de nos enfants...



Les projets en cours

Le point sur le projet de maison de santé

Le projet se poursuit sur un rythme soutenu.

Initialement, nous avons envisagé d'utiliser la déclivité du terrain pour réaliser, au rez-de-chaussée bas (côté route du Puy), un local commercial de 250 m². Nos démarches auprès de deux commerçants différents n'ont pas pu aboutir soit pour des raisons financières, soit pour des raisons de fonctionnalité du local. Une autre possibilité était d'utiliser cet espace soit en prévision d'une future extension en lien plus ou moins direct avec la maison de santé, soit pour l'installation d'un commerce à déterminer.

Une réunion avec l'équipe d'architectes regroupant les professionnels de santé et l'ensemble du conseil municipal s'est tenue début novembre afin de présenter l'APD (avant-projet détaillé) qui a recueilli, sur la partie maison de santé, un assentiment général.

Mais l'aménagement de ce rez-de-chaussée bas se chiffre à 148 000 € et n'entre pas dans l'enveloppe subventionnable de la maison de santé.

En conséquence, nous avons demandé à l'architecte de présenter une solution sans rez-de-chaussée bas. Le 9 décembre le conseil municipal s'est prononcé en faveur de cette solution qui permet d'économiser 50 000€.

L'ensemble des professions de santé sera installé de plain-pied avec accès côté pharmacie. Seront regroupés autour d'un secrétariat commun : les médecins, les infirmières, les kinésithérapeutes, les services ADMR. Deux locaux supplémentaires sont prévus : l'un pour un cabinet dentaire et l'autre en vue de consultations ponctuelles de médecins spécialistes.

Le projet d'ensemble comprend également un aménagement des abords du bâtiment, de la place du docteur Gallaud (ex-du Monument), ainsi que de l'avenue de la Gare avec enfouissement des réseaux et réfection des trottoirs à la charge de la commune, la réfection de la chaussée étant assurée par le Conseil général.

La prochaine étape sera le dépôt du permis de construire.

Réhabilitation de la mairie

Les travaux s'achèvent. Des réunions de chantier hebdomadaires sous la direction de l'architecte, en présence des entrepreneurs et du maître d'ouvrage (la commune), ont permis de cerner au plus près, à la fois les besoins des différents utilisateurs (les services de la mairie, les services sociaux, la bibliothèque municipale, le club des

Aînés et les Restos du cœur) et un suivi financier strict afin de limiter au maximum les dépassements. Il apparaît que l'installation de tous les services dans la nouvelle mairie aura lieu en début d'année 2012. A cette occasion, une journée inauguration-portes ouvertes sera organisée.

Bibliothèque municipale

En attendant l'installation dans les futurs locaux au rez-de-chaussée haut de la nouvelle mairie (anciens locaux de la perception et du secrétariat de mairie), une équipe renforcée de bénévoles s'active pour vous offrir un choix plus varié de livres et de documents, des coins-lecture aménagés, un accès internet. La bibliothèque municipale fonctionne grâce à la BDHL (Bibliothèque départementale) qui renouvelle régulièrement le stock d'ouvrages par le bibliobus et le musibus. Ainsi, pour la somme modique de 6€ par famille et par an, vous pouvez emprunter des romans, des documentaires, des albums, des bandes dessinées, des livres à gros caractères et des CD de musique. Dès la fin des travaux, les horaires d'ouverture de la bibliothèque seront les suivants : les mercredis et samedis matins de 9h30 à 11h30 et les vendredis de 16h00 à 18h00.

Les personnes désireuses de se joindre à l'équipe d'animation de la bibliothèque seront les bienvenues.

Extension du réseau de chaleur

Les études se poursuivent. A l'heure actuelle, aucune décision n'est arrêtée par le conseil municipal car il convient de s'assurer, entre autres, de l'adhésion certaine des plus gros clients.

Lotissement du clos du Fanegas

Délimité par les routes de Monlet, de Bellevue et par la rue de Fonteline, ce lotissement comprendra, dans un 1^{er} temps, trois lots de 1000 m² et un de 580.

Le bureau d'études va bientôt nous fournir les éléments pour la détermination du prix qui interviendra sans doute au printemps 2012.

Les travaux débiteront dès que nous aurons un ou deux acquéreurs en vue.

Assainissement des villages

• **Village de Besses** : le schéma directeur d'assainissement a fait ressortir l'impossibilité de recourir à l'assainissement individuel par manque de foncier. Dès lors, la solution d'un assainissement collectif s'impose. Par la même

occasion, les eaux pluviales seront reprises et les réseaux secs enterrés.

• **Village de Châteauneuf** : le schéma directeur d'assainissement a repéré un *point noir* à l'entrée du village. Il est possible de résorber cette importante source de pollution en raccordant une dizaine d'habitations à la station d'épuration en passant par le poste de relevage des Doniches 2

Réglementation des boisements et reboisements

Une enquête publique sur le nouveau projet de règlement aura lieu du lundi 12 décembre 2011 au samedi 14 janvier 2012.

Le dossier, élaboré par la Commission communale d'Aménagement foncier, peut être consulté en mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h15 et les mercredis, de

8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00 (attention : horaires particuliers d'ouverture entre Noël et le Jour de l'An).

Tout propriétaire foncier, tout exploitant agricole ou tout particulier pourra s'informer, s'exprimer ou présenter une réclamation sur le projet pendant l'enquête soit sur le registre des réclamations qui sera ouvert en mairie à compter du lundi 12 décembre 2011 ; soit en rencontrant la commissaire-enquêtrice, Mme Bernadette Doré, qui tiendra trois permanences en mairie, les lundi 12 décembre, de 15h00 à 17h00, mardi 27 décembre 2011, de 15h00 à 17h00 et samedi 14 janvier 2012, de 10h00 à 12h00 ; soit, en adressant une lettre recommandée à Mme la Commissaire-enquêtrice, en mairie.

Les feuilles d'impôts arrivent !

C'est l'automne : il n'y a pas que les feuilles des arbres qui tombent, il y a aussi les feuilles d'impôts...

Vous avez récemment reçu les avertissements concernant la taxe foncière bâtie et la taxe d'habitation pour 2011.

Si vous avez examiné ces deux documents en détail, vous avez peut-être constaté qu'il y a désormais une colonne en moins sur chacun d'eux : sur la taxe d'habitation, ce sont les colonnes du Département et de la Région qui ont disparu ; sur le foncier bâti, c'est celle de la Région.

Il s'agit là d'une conséquence de la réforme de la taxe professionnelle qui s'est accompagnée d'un transfert des parts départementale et régionale

aux communes et communautés de communes. En contrepartie, les communes ont perdu une bonne partie de la taxe professionnelle.

L'augmentation du taux de la commune s'explique par ce transfert, mais **il ne correspond, en aucun cas, à une augmentation décidée par la commune.**

Et, s'il y a hausse de la somme totale que vous payez, elle est due aux augmentations décidées par la Région, le Conseil général et la Communauté de communes, et en aucune façon par la commune.

Nous vous rappelons que les dernières augmentations des taux de la commune d'Allègre remontent à 1996.

A la Communauté de Communes

CG2D 3^{ème} génération 2011-2014

Une enveloppe de 306 210€ a été attribuée par le Conseil général pour les trois années à venir aux treize communes de la Communauté de communes des Portes d'Auvergne. A charge pour la CCPA de répartir cette dotation qui est censée concrétiser la solidarité du Conseil général envers les communes du département.

Dans sa séance du 5 juillet 2011, le bureau des maires de la CCPA a décidé, à l'unanimité moins une voix (la nôtre) d'exclure de l'enveloppe les deux bourgs-centre, en réalité d'exclure la commune d'Allègre car celle de Saint-Paulien n'avait pas émarginé volontairement aux deux CG2D

précédents. Autrement dit, sous prétexte que l'un des deux chefs-lieux de canton renonçait à sa part, il fallait que l'autre, contre son gré, y renonce également. La commune d'Allègre ne peut en rien se comparer à sa voisine en termes de richesse, tout en ayant à supporter seule des équipements à caractère intercommunal (salle polyvalente, maison de santé) et sans avoir bénéficié, par le passé, d'investissements communautaires de l'ampleur de ceux qui ont été réalisés à Saint-Paulien.

Nous trouvons cette décision, dont les conséquences financières courent sur les trois années, à venir profondément injuste.

Panneau lumineux

Un panneau lumineux est installé depuis le 8 décembre, rue du mont-Bar.

Il a été totalement pris en charge par la Communauté de communes qui en assure également la mise à jour à partir de son siège.

Pour toute demande d'affichage supplémentaire, veuillez passer par la mairie.

Fermeture provisoire de la halte-garderie

Si la structure avait fonctionné de manière satisfaisante, en termes de fréquentation en 2010, il n'en est plus de même en 2011 avec un taux de remplissage insuffisant pour espérer percevoir les subventions de fonctionnement de la CAF. Après une enquête proposant de transformer la halte garderie en micro-crèche, sans doute mieux adaptée aux besoins, fin juin 2011, sur le canton d'Allègre et une partie du canton de La Chaise-Dieu

- enquête néanmoins non concluante - la CCPA a prononcé à regret la fermeture de la structure d'Allègre.

Toutefois, cette fermeture est prononcée à titre provisoire et nous avons bon espoir de voir aboutir d'autres propositions.

Centre de loisirs des Portes d'Auvergne

Pour les enfants de 3 à 16 ans.

Maison de la Jeunesse, rue Grellet de la Deyte
43270 ALLÈGRE ☎ 04 71 00 23 86. Courriel : clshccpa.celine@live.fr

Année 2011-2012 : du mercredi 7 septembre 2011 au mercredi 26 juin 2012

Les petites vacances (Toussaint, Février, Pâques).

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès de Céline ou de Sophie, les jours suivants : mardi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00 ; mercredi : 8h30 à 18h00 ; jeudi : 14h00 à 17h00.

Allègre : quelques arpents du Velay dans le Parc du Livradois-Forez

Loin d'être des zones sanctuarisées, les parcs naturels régionaux (PNR) sont des creusets d'expérimentation et d'innovation dans nos territoires vivants et sensibles, aux paysages quotidiens ou remarquables. Ils prennent en compte l'environnemental, le social et l'humain avec son cadre de vie.

Créés en 1967, ils sont aujourd'hui au nombre de 45 avec des missions de protection et gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager, d'éco-développement économique et social durable, d'accueil, éducation et information, d'expérimentation, de maîtrise de l'urbanisme. Ils couvrent 13% du territoire, accueillent 3,1 millions d'habitants, comprennent 19% des zones Natura 2000 et représentent 7% du tissu économique français. Leurs résultats et projets sont régulièrement évalués, ce qui donne lieu au renouvellement de la Charte les liant à l'État.

Né dans les années 80, le Parc naturel régional du Livradois-Forez (PNRLF) est le 4^{ème} de France par la superficie et le 3^{ème} par le nombre de ses communes (près de 180). Il s'étend de Châteldon (125 communes dans le Puy-de-Dôme) à Allègre, au Sud, et, en Haute-Loire (45 communes) où il couvre essentiellement le centre-nord du département. Quelques communes de la Loire, dans le secteur des Hautes-Chaumes viennent d'entrer dans le Parc. En revanche, certaines communes, notamment de Haute-Loire, n'ont pas renouvelé leur adhésion au PNRLF. Plusieurs communautés de communes situées en périphérie

du Parc sont *coupées en deux*, telle la Communauté de communes des Portes d'Auvergne : Allègre, Monlet, Varennes, La Chapelle-Bertin sont dans le Parc tandis que sa moitié sud, dont la commune-siège, est hors Parc...

Les instances du Parc rassemblent des élus de la région et des départements concernés : Marie-Agnès Petit y représente le Conseil régional, Robert Flauraud, conseiller général du canton de La Chaise-Dieu, le département ; Gilbert Caroff-Duflos est l'un des deux représentants des communes de Haute-Loire.

La Charte du PNRLF, récemment renouvelée, a pour thème central : *Inventer une autre vie, respectueuse des patrimoines et des ressources*. La qualité de l'eau, la biodiversité, les services à la population, notamment aux enfants et aux anciens, l'accueil des entreprises et des nouveaux habitants, les circuits courts, la filière-bois, comptent au nombre de ses préoccupations, ainsi que l'emprise urbaine sur les terres cultivées et les villages en périphérie des villes.

Le Parc et l'Agence locale de Tourisme (ALT) du Livradois-Forez ont récemment fusionné, attestant de l'importance accordée au tourisme. Par contre, nos communes du Velay font partie de l'ALT du Velay, qui va d'Allègre, au Nord, jusqu'au Mézenc, au Sud ; les principaux pôles en sont Le Puy-en-Velay, La Chaise-Dieu et le Mézenc. Un peu éloigné du cœur du Parc, Allègre a un rôle important à jouer en tant que passerelle entre ces deux entités.

Pour nous, le Parc est un lieu d'échange avec des communes qui ont des problèmes comparables aux nôtres, et un lieu d'expertise où nous pouvons trouver des éléments de réponse aux problèmes

qui se posent à nous. Il a, par exemple, joué un rôle important dans la conception du musée du mont-Bar abrité par la Maison de la jeunesse.

GC-D

Dans nos écoles

Le réseau des collèges

Depuis de nombreuses années, les trois collèges du réseau du Haut-Velay granitique (Allègre, Craponne et La Chaise-Dieu) travaillent ensemble. Ce sont 50 professeurs et assistants, ainsi que le personnel administratif et les agents de service pour encadrer 504 élèves (Allègre : 240 ; Craponne : 188 et La Chaise-Dieu : 76). Le principal du collège du mont-Bar, Emmanuel Forestier, est également responsable du réseau. Le projet d'établissement est particulièrement dense : soutien scolaire, prévention, éducation à l'autonomie, découverte professionnelle, dispositif d'alternance, itinéraires de découverte, voyages pédagogiques... sans oublier la section des Jeunes sapeurs-pompiers.

A l'école laïque Jean Macé

Les 72 élèves sont répartis sur 3 classes : 27 élèves en maternelle avec Isabelle Goux,

enseignante et directrice ; 28 élèves (CP, CE1 et CE2) avec Fabienne Bousseaud et 17 élèves (CM1, CM2) avec Pascal Cubizolle. Une enseignante titulaire remplaçante est rattachée à l'école (mais jamais présente car en remplacement dans le secteur,... où au-delà, suivant les besoins). L'école est toujours le siège du réseau d'aide aux enfants en difficultés (RASED) avec 3 enseignants spécialisés, dont une psychologue pour couvrir un vaste territoire allant de Saint-Pal-en-Chalencon à Darsac. Le personnel de service (3 agents à temps non-complet) est inchangé. Les projets de l'école sont orientés vers l'environnement proche, le soutien scolaire. A noter que la directrice n'a plus de décharge pour assurer le travail administratif toujours plus dense et contraignant et que - fermeture oblige - certaines classes sont très chargées (28 élèves avec trois cours sans compter les sous- groupes de niveau...).

Bref, il faut faire plus avec moins.

Au fil des animations estivales...

Les « Fous Berlinois » : que du bonheur !

Une nouvelle fois, en ce mois de juin, la jeune troupe du lycée Copernic de Berlin a fait escale à Allègre lors de son périple annuel en France. Les Fous Berlinois ont solidement établi leur réputation, faisant salle comble chaque année. Leur fraîcheur, leur dynamisme, leur facilité d'expression dans la langue de Molière, sans oublier leur performance sportive (ils parcourent la France à vélo !) ont le don de charmer le public. A l'invitation du comité de jumelage, ils ont interprété *Amélie au pays des merveilles*. Au-delà du spectacle, les jeunes Berlinois savent qu'ils sont les ambassadeurs d'une ville en pleine expansion depuis la chute du Mur, en 1989.

Vitrines Hors cadre

L'expérience tentée l'an dernier a été renouvelée avec un certain succès, semble-t-il. En effet, tout au long de l'été, nous avons aperçu nombre de visiteurs, mais aussi d'habitants du bourg, en admiration parfois prolongée devant ces œuvres qui sont venues, le temps d'un été, embellir et donner vie à de nombreuses vitrines.

L'animation *Vitrines hors cadre* a réuni, en 2011, davantage d'artistes et de lieux d'exposition.

La municipalité adresse ses remerciements aux propriétaires des vitrines prêtées gracieusement, aux artistes locaux dont le talent inonde chaque lieu d'exposition et à Noëlle Champarnaud de la CCPA qui contribue grandement au succès de cette manifestation. Elle souhaite poursuivre l'expérience tout en la faisant évoluer au gré des idées de chacun des acteurs.

Vous exercez dans l'anonymat un art quelconque (peinture, aquarelle, sculpture, etc....) : faites-vous connaître. Nous serons heureux de vous accueillir dans l'exposition Hors Cadre 2012 qui sera encore plus riche et innovante que celle de 2011.

Fête médiévale

C'était la 19^{ème} du nom, organisée par l'association Alègre Médiéval, samedi 16 juillet et dimanche 17 juillet. Pendant ces deux jours, notre cité s'est plongée dans une atmosphère de fin de Moyen-âge, à l'époque du baron Jacques de Tourzel. Nous étions alors au sortir de la guerre de

Cent ans et il était nécessaire de relancer le commerce.

De nombreux camps, des spectacles de rue grâce à la compagnie du Clair-Obscur, des ateliers d'artisans, un grand marché fermier ont créé l'ambiance et animé sans discontinuer le village. Le samedi soir, un grand banquet médiéval a précédé un formidable spectacle de feu par la compagnie Clair-Obscur sur le site symbolique de la Potence qui accueillait également l'espace jeux pour les enfants.

Bravo et merci aux dynamiques bénévoles d'Allègre médiéval. Rendez-vous en 2012, pour la 20^{ème} édition.

Inauguration de rues et de places du bourg

Le 6 août 2011, une cérémonie officielle s'est déroulée au jardin d'enfants, à Fonteline.

En répondant à une demande des services postaux et de secours, la municipalité a tenu à rendre hommage à des femmes et des hommes qui par leur dévouement, leur courage, leur civisme, leur patriotisme ont mérité de s'inscrire dans notre mémoire et de servir de référence pour les générations futures. Clodomir et Marie Chossegros, Emmanuel Dioudonnat, Adrien Faure, le Docteur Gallaud, Renée Rozier et Marcel Saby, chacun dans leur domaine, ont marqué la vie du village et sont entrés dans son histoire.

Il va de soi que d'autres personnages illustres peuvent prétendre à une telle distinction. Les municipalités futures auront l'occasion de les honorer à leur tour.

La pose des plaques de numéros est en cours. Il nous en a manqué quelques uns ; les numéros manquants seront posés dès réception (en même temps que dans les principaux villages). Personne ne sera oublié !

Fête de la Neira

Le premier dimanche d'août est d'office inscrit dans l'agenda de beaucoup de touristes et d'Allegras, à en juger par la foule autour du Centre George Sand en ce dimanche 7 août 2011 : c'était la fête de la *Neira des avègre*.

Des professionnels locaux de l'élevage, les Amis d'Allègre, des associations diverses et des bénévoles avaient, une fois de plus, conjugué leurs efforts pour nous offrir une belle journée de détente où l'on se sent proche de la nature avec une randonnée contée et commentée, très prisée, sur les pentes du mont-Bar.

Ce fut une journée où l'on a, tout à loisir, sollicité nos papilles gustatives avec le délicieux repas à base de produits locaux et avec le marché fermier. L'après-midi, chacun s'est émerveillé devant le travail tout en douceur et efficacité des chiens de

berger dans la conduite du troupeau et a apprécié l'adresse du spécialiste de la tonte, tout cela baignant dans une agréable ambiance de musiques et danses traditionnelles.

Merci aux organisateurs, et vivement l'année prochaine !

Chantier de jeunes

Cet été, du 4 au 24 août, une dizaine de filles (en majorité) et garçons ont participé à un chantier international de jeunes organisé par la mairie sous l'égide de l'association Concordia et avec la participation de Josy Ampilhac que nous remercions pour ses précieux conseils sur le terrain.

Ces jeunes pleins d'enthousiasme, d'origine allemande, coréenne et française, ont été hébergés à la satisfaction générale au collège du mont-Bar (merci à Nadine Tallobre, gestionnaire). Le chantier consistait en la restauration du charreyron dit *des porteurs d'eau* qui joint la D13 au milieu de la rue Notre-Dame de l'Oratoire. Ce chantier, qui consiste à reprendre le pavage existant, s'étalera sur deux années (2011 et 2012).

De nombreuses activités ludiques ont également rythmé le séjour : parc aqua-récréatif de Saint-Paulien, visites du mont-Bar, du Puy, visite guidée par G. Caroff-Duflos, festival de La Chaise-Dieu, fête de la Neira, concours de pétanque et videgrenier à Allègre. Ajoutons le traditionnel repas dans les familles.

C'est un agréable moment pour tous les partenaires de cette opération qui rythme désormais la saison estivale. Nous remercions celles et ceux qui se sont dévoués pour accueillir dignement ces jeunes gens et filles afin qu'ils gardent le meilleur souvenir de leur séjour dans notre commune.

Balade contée

Dans le vieux bourg, le 11 août, s'est déroulée la balade contée, nocturne, sur le thème des *âmes d'Allègre*, ponctuée par une sympathique dégustation, bienvenue après les frissons qui vous traversent le dos dans ces rues étroites, sombres et étranges...

Soirée très réussie avec une centaine de personnes... Les absents ont vraiment eu tort... et l'expérience est à renouveler.

Spectacle écrit et conté par Popsy (Laure Gouzian) de l'association Créart, avec la participation des Amis d'Allègre, d'Allègre médiéval, de l'AGUMAA et de l'Office de Tourisme des Portes d'Auvergne.

Vide-grenier

Dimanche 21 août : des habitants d'Allègre s'étaient joints aux nombreux autres exposants pour offrir aux chineurs et autres fouineurs en tous genres une panoplie hétéroclite d'objets anciens (pas toujours)... Bref, c'était le vide-grenier qui a connu une bonne affluence. Le temps était de la partie et la balade, de la place du Marchédial à la place de la Grande fontaine, fort agréable, avec ou sans découverte de l'objet rare.

Marché bio

Les Artisans du mont-Bar et l'AGUMAAA ont organisé, le dimanche 25 septembre, une exposition-vente au Centre George-Sand, spécialités producteurs bio et artisans d'art.

Étaient présentées, entre autres, ébénisterie ou marqueterie, verrerie, poterie, peinture... Plusieurs producteurs avaient tenu à être présents pour faire montre de leur savoir-faire dans les domaines tout aussi variés que la fabrication du pain, celle du fromage ou encore du miel...

Bilan 2011 du camping : on constate une augmentation de 20% du nombre de nuitées par rapport à 2010, malgré un mois de juillet très déficitaire en termes de fréquentation, en raison de la météo. La borne de vidange des camping-cars sera répertoriée en 2012 dans le guide de la Fédération française de camping-caravaning.

Voici le tableau comparatif sur 10 ans de la fréquentation de notre camping :

Année	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Nbre de nuitées :	1 332	1 089	1 361	1 233	1 345	2 349	2 538	2 476	2 641	2 121	2 256
Français	1 229	899	1 225	1 092	1 212	2 131	2 312	2 280	2 556	1 969	2 175
Étrangers	103	190	136	141	133	218	226	196	85	152	81
Nbre de personnes :	259	248	313	251	258	534	450	390	380	345	375
Français	227	201	259	215	217	475	350	343	335	269	328
Étrangers	32	47	54	36	41	59	100	47	45	76	47

Fréquentation de l'Office de tourisme (bureau d'Allègre) sur juillet et août :

2006 : 1 326 visiteurs
2007 : 949 visiteurs
2008 : 1 564 visiteurs

2009 : absence de données

2010 : 1 964 visiteurs

2011 : 2 697 visiteurs, dont 585 entrées au musée du mont-Bar

Environnement

Eau et assainissement

A partir du 1^{er} décembre 2012, la Commune reprend la gestion directe de son réseau d'eau.

Pour toute demande ou précision relative à votre facture, tout départ ou arrivée d'eau, veuillez désormais vous adresser au service des eaux de la commune, en mairie ☎ 04 71 00 71 21.

Règles de stationnement

Des places de parking ont été tracées pour les personnes à mobilité réduite : il convient de respecter ces emplacements même pour un arrêt minute... qui, parfois, peut se prolonger...

« Partageons l'espace public »

N'oubliez pas que vous n'êtes pas seuls à utiliser le domaine public. Il peut y avoir d'autres usagers qui n'ont pas les mêmes besoins que vous :

- un couloir de circulation est matérialisé au départ de la Merisaie dans le but de réaliser un

circuit de promenade pour les résidents ; cet espace n'est donc pas un parking ;

- évitez de vous garer sur les trottoirs (réservés aux piétons), dans les carrefours (tout le monde ne roule pas en voiture particulière : pensez au camion des ordures ménagères, au chasse-neige, aux livreurs, etc.).

Déneigement des voies communales

- En période hivernale, le stationnement est interdit sur les deux côtés de la rue Notre-Dame de l'Oratoire dans sa totalité pour permettre un déneigement dans les meilleures conditions et sans risque pour les véhicules. Les habitants de la rue ont été avertis individuellement. Dans les autres rues, c'est à chacun de veiller à ne pas se garer dans un endroit qui peut gêner le passage du chasse-neige.

- Pour rappel, un horaire d'hiver a été mis en place pour le service de voirie de la commune : du

1^{er} novembre au 31 mars, départ du dépôt à 5h00 pour le déneigement de l'ensemble des voies, avec des circuits identifiés (voir bulletin n°1 de décembre 2010). Il est donc inutile d'appeler la mairie : votre secteur ne peut pas avoir été oublié. Mais un retard du chasse-neige est toujours possible car les conditions hivernales amplifient les aléas de la circulation.

- Le déneigement des trottoirs est à la charge des riverains. Comment les employés de voirie pourraient-ils déblayer en même temps tous les devant de porte dans toute la ville ? Certaines personnes âgées sont dans l'impossibilité de manier la pelle et le balai : alors, il faut peut-être faire jouer la solidarité entre voisins...

Déneigement des voies départementales

Le Conseil général a modifié son dispositif hivernal sur le réseau routier départemental (dépliant à consulter en mairie). En ce qui concerne Allègre, à noter :

- **itinéraire Saint-Paulien-Allègre-Sembadel-La Chaise-Dieu et Craponne : salé** ; interventions de 4h30 (5h30 les WE et jours fériés) à 19h30 ;
- **itinéraires vers RN102 (Allègre-Fix) et Allègre-Darsac-Coubladour : sablés** ; interventions de 4h30 (5h30 les WE et jours fériés) à 19h30 ;
- **autres routes départementales au départ d'Allègre (vers Bellevue-la-Montagne, La Chapelle-Bertin et Saint-Pal-de-Senouire) : sablées** de 7h30 à 17h00 en semaine, après les itinéraires ci-dessus, les WE et jours fériés.

Propreté des rues

Malgré les incitations à plus de propreté, beaucoup de quartiers d'Allègre sont toujours

aussi souillés : trop de papiers d'emballage, mouchoirs, sacs plastiques, paquets de cigarettes, etc. jonchent les rues : il y a, de loin en loin, des poubelles à votre disposition, alors faites un effort pour le respect de tous.

Mais le pire se situe ailleurs : les panneaux que le passant découvre çà et là au coin d'une rue traduisent, à juste titre, **le raz le bol du voisinage envers les déjections canines. Nous demandons, encore une fois, aux propriétaires de chiens, de respecter les règles les plus élémentaires de civilité : les chiens doivent être tenus en laisse et leurs déjections doivent être ramassées par le propriétaire de l'animal.**

Poubelles

Après quelques attermoissements, les poubelles qui enlaidissaient nos rues ont été supprimées. Cependant, on voit encore quelques sacs-poubelles déposés dans les rues la veille (dimanche et mercredi) du passage du SICTOM (lundi et jeudi). Il arrive que, la nuit, des chiens errants éventrent les sacs. Les employés du SICTOM n'ont pas pour mission de ramasser les déchets répandus dans la rue. Le spectacle est alors désolant. La seule solution est de sortir une poubelle en plastique rigide le lundi matin et le jeudi matin.

Journée de nettoyage de printemps

La commune organisera, comme chaque année, un après midi de nettoyage de printemps. Rendez-vous le samedi 17 mars 2012, à 14 h00, sur le parking du Centre George Sand, pour partager un moment de *convivialité active et intergénérationnelle*

La maison de retraite évolue !

Depuis quelques années déjà, l'appellation maison de retraite a été remplacée par celle d'EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées dépendantes. En effet, les *retraités* des années 2000 ne sont plus tout-à-fait comme avant et vous serez sans doute surpris de savoir que la moyenne d'âge en institution est d'environ 86 ans.

Au cours de l'année 2011, l'EHPAD d'Allègre a aussi eu son lot de nouveautés et a amorcé une évolution significative de l'esprit qui doit animer aujourd'hui une maison destinée à accueillir nos aînés. Une grande maison certes, qui accueille 66 résidents permanents et c'est pourquoi il faut que cette maison soit un lieu de vie, et non un lieu exclu du village.

Une autre image de l'EHPAD

Il paraissait donc important à la Directrice nouvellement nommée en janvier 2011, de choisir un nom à cet établissement placé au cœur de notre commune médiévale, elle-même située dans un site géographique grandiose. Les résidents, le personnel et les membres du conseil d'administration ont proposé différents noms et il a été décidé de lui donner le nom de *Résidence des 2 Volcans* afin de faire honneur au mont-Bar et au mont-Baury, symboles de la cité.

Dans le même but, un logo a été réalisé, créant une identité visuelle permettant de la distinguer d'emblée à travers les autres maisons du département.



Une maison qui bouge et souffle aussi les bougies d'anniversaire

Dans le souci d'améliorer l'environnement quotidien des résidents, de petits travaux de rénovation et de rafraîchissement ont été réalisés comme l'aménagement du salon, de nouvelles peintures et du mobilier neuf pour l'entrée. De même les chambres libérées bénéficient systématiquement de travaux de propreté (peinture, revêtement de sols, etc.) afin de les rendre plus lumineuses.

Des animations sont régulièrement proposées par Solange, l'animatrice, afin de donner tout son sens à la structure en tant que lieu de vie, en vue de rompre l'ennui et favoriser les liens avec l'extérieur ou entre les résidents

Ainsi, des sorties dans différents villages des alentours ont pu être réalisées en lien avec le service SAPHIR, proposé par l'ADMR, offrant aux résidents la possibilité de revoir leur ancien lieu d'habitation, leurs anciens voisins, l'environnement où ils ont vécu tant d'années.

Diverses interventions sont programmées tout au long de l'année : musique, danse, venue d'un écrivain, séance de théâtre en patois, chorale, etc.

De nombreux partenariats sont mis en place avec le Centre de Loisirs, l'Association des Visiteuses (MEH), l'association Lecture au château, de Bellevue, pour un échange autour de livres.

Les anniversaires sont dignement fêtés, tous les mois, en collaboration avec les visiteuses qui offrent des fleurs. Cette année, deux fêtes spéciales avec un immense gâteau fait-maison ont été organisées pour honorer deux centenaires : Mme Louise Gay et M. Félix Roussel.

Tous ces instants sont précieux au sein de la maison de retraite, ils permettent à chacun de choisir des activités, des occupations et de rester ainsi en lien avec notre société.

Le souffle de la modernité

L'EHPAD avait bien besoin de dynamisme et de modernité et la nouvelle équipe administrative qui se met progressivement en place avec l'arrivée d'Agnès, en septembre, a l'intention d'y contribuer activement, en collaboration bien sûr avec l'animatrice et l'ensemble du personnel, sans forcément apporter de grands changements : juste bousculer quelques habitudes désuètes, refaire une beauté à des locaux vieillissants, investir pour l'avenir et surtout œuvrer avec la participation de tous ceux qui y travaillent, mais aussi avec les familles dans le but d'améliorer le confort et le bien-être des résidents qui sont accueillis cette structure.

Bien sûr, 2012 apportera de nouveaux projets dont vous serez informés régulièrement.

Quelques brèves

Départs-arrivées

L'adjudant Serge Antonin, chef de la brigade de gendarmerie d'Allègre est installé avec sa famille à la gendarmerie depuis le 16 août. Il est originaire de Moselle. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, la bienvenue.

Service social : à partir du 1^{er} janvier 2012, le Conseil général assurera directement le fonctionnement de ce service, en lieu et place de la MSA. En conséquence, Aline Touron assistante sociale, nommée pour un an à la suite du départ de Françoise Amiguet, sera remplacée, à partir de cette date, par **Sébastien Chapat**.

Commémoration de l'armistice du 11 novembre

On constate avec satisfaction un regain d'intérêt pour cette cérémonie dont l'importance est double : elle rappelle le sacrifice de tous ces

soldats morts pour que vive notre Patrie. Mais également, en ces temps de crise économique, sociale, voire politique, que l'Union européenne, dont ils ont permis la construction par leur sacrifice, est un rempart qu'il faut défendre pour éviter le renouvellement de telles tragédies.

Chacun a pu remarquer, outre les habitués (sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers ; élus ; nombreux habitants) la présence de davantage d'enfants de l'école primaire et du collège qui ont lu un texte et chanté la Marseillaise.

Horaires d'ouverture de la mairie pendant les

Fêtes : Fermeture vendredi 23 et 30 décembre et lundi 2 janvier. Une permanence sera assurée par la municipalité le samedi 31 décembre de 10h à 12h pour les inscriptions sur la liste électorale.

Vœux de la municipalité : samedi 7 janvier 2012, à 17h00, au Centre George-Sand. Toute la population est invitée.

Repas des Aînés : il aura lieu le dimanche 29 janvier 2012 au Centre George-Sand. L'animation sera assurée par Robert Baylot.

Attention, il s'agit bien du repas de l'année 2011 !

Action contre les pigeons : une entreprise spécialisée a repéré les lieux de vie de ces volatiles qui causent bien des soucis. Malheureusement, aucune action efficace ne peut être envisagée car leurs abris sont trop dispersés. C'est à chaque propriétaire de veiller à la fermeture des ouvertures et au colmatage des cavités propices à l'installation des pigeons. Il est évident que les maisons inoccupées, avec parfois des vitres cassées

ou des fenêtres ouvertes à longueur de temps, posent problème.

Site internet de la mairie : ouvert depuis près de 2 ans, il a dépassé les 60 000 visiteurs. Rappel de l'adresse : **mairie-allegre.com** C'est le meilleur moyen pour se tenir au courant, au jour le jour, de la vie de notre cité.

Bien mal acquis... : les forces de gendarmerie ont arrêté les voleurs qui avaient cambriolé l'église en 2007. Mais pas de nouvelles des objets culturels dérobés (calices, ciboires). Le réseau, qui avait sévi dans tout le Sud de la France pendant plusieurs années, comprenait des receleurs qui ont sans doute écoulé la marchandise immédiatement après les vols.

État-civil (2^{ème} semestre 2011)

Naissances : Léa Marie Ariane FAURE (Sarzols) ; Luckas Amaury MICHEL (Allègre) ; Elodie HURTAUX (Allègre) ; Maëlyne BORIE-LEMIERE (Allègre) ; Inès Maelyn CHARRAT (Menteyres) ; Léana Inès VIGNAIS (Allègre)

Décès : Maurice RÉCIPON (90 ans) ; Georges CHAZOT (72 ans) ; Roland DESSIMOND (48 ans) ;

Hippolyte BOYER (84 ans) ; Paul AUTIN (73 ans) ; Germaine PELISSIER (100 ans) ; Jean TAVERNIER (82 ans) ; Bernard PROUT (59 ans) ; Denis CHABRIER (62 ans) ; Clémence ROMEUF (102 ans) ; Jacqueline TESTUD (90 ans) ; Andrée MARSET (94 ans) ; Eugène GERMANANGUE (82 ans)

La vie de la commune

Agenda (animations connues au moment du tirage) :

- **Dimanche 18 décembre**, 10h00-18h00, CGS - Marché de Noël
- **Mercredi 21 décembre**, 20h30, CGS - Cinéma : La grande séduction
- **Vendredi 23 décembre**, 20h30, CGS - Cinéma : Intouchables
- **Vendredi 30 décembre**, 20h30, CGS - Cinéma : Mon pire cauchemar
- **Samedi 7 janvier**, 17h00, CGS - Vœux de la municipalité
- **Dimanche 8 janvier**, 14h00, CGS - Brioche des Aînés
- **Vendredi 13 janvier**, 20h30, CGS - Cinéma : Vénus noire
- **Vendredi 20 janvier**, 20h30, CGS - Cinéma : Toutes nos envies
- **Dimanche 22 janvier**, 14h00, CGS - Concours de belote du SCA-foot
- **Vendredi 27 janvier**, 18h00, CGS - Cinéma : Le tableau

- **Vendredi 27 janvier**, 20h30, CGS - Cinéma : Les Lyonnais
- **Dimanche 29 janvier**, 12h00, CGS - Repas des Aînés de la commune
- **Dimanche 5 février**, 14h00, CGS - Loto de l'Amicale laïque
- **Dimanche 19 février**, 16h00, CGS - Théâtre : La petite République des Herbeaux
- **Vendredi 2 mars**, 14h00, CGS - Bugnes des Aînés
- **Samedi 10 mars**, 20h00, CGS - Bal masqué de l'Amicale laïque
- **Samedi 17 mars**, 14h00, CGS - Nettoyage de printemps
- **Dimanche 1^{er} avril**, 9h30 à 17h00, gymnase du Collège - Marché de l'occasion de l'Amicale laïque
- **Dimanche 22 avril**, 8h00-18h00, mairie - 1^{er} tour de l'élection présidentielle
- **Dimanche 29 avril**, 17h00, 20 rue du Château - Couvige des Amis d'Allègre
- **Samedi 5 mai**, 17h00, CGS - Marche de l'Amicale laïque

- **Dimanche 6 mai**, 8h00-18h00, mairie - 2^{ème} tour de l'élection présidentielle
 - **26, 27, 28 mai** : Fête de Pentecôte
 - **Dimanche 3 juin**, plan d'eau de Céaux d'Allègre, toute la journée - Concours de pêche
 - **Samedi 9 juin**, 20 h 30, CGS - Comédie musicale avec les *Fous Berlinois*
 - **Dimanche 10 juin**, 8h00-18h00, mairie - 1^{er} tour des élections législatives
 - **Dimanche 17 juin**, 8h00-18h00, mairie - 2^{ème} tour des élections législatives
 - **Dimanche 17 juin**, 17h00, 20 rue du Château - Journée nationale du patrimoine de pays
 - **Samedi 23 juin**, plan d'eau de Céaux d'Allègre, après-midi - Concours de pêche
- (sources : Office de Tourisme intercommunal, AGUMAAA, site de la mairie)

- **Mairie** (04 71 00 71 21) : ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h15 ; mercredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
Pendant les travaux : accueil au presbytère, entrée place de l'Église
- **ADMR** (04 71 00 22 04) : permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ; lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00
Pendant les travaux : accueil dans le logement de la poste - entrée par la cour)
- **Assistance sociale** (04 71 00 71 92) : permanence : mercredi de 9h00 à 12h00
Pendant les travaux : accueil au presbytère - entrée place de l'Église
- **Déchetterie** : ouverture au public : mercredi de 14h00 à 17h00 et samedi de 9h00 à 12h00. Accès gratuit pour les usagers du SICTOM

Bloc-notes :

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : JUIN 2012
--

APPEL AUX RESPONSABLES D'ASSOCIATION

Vous voulez faire connaître votre association, ses activités : vous pouvez nous écrire par un simple courrier ou par courriel (adresse ci-dessous). Vos activités seront publiées dans la page Agenda du site internet.

La mairie :

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-allegre.com
Téléphone : 04 71 00 71 21
Fax : 04 71 00 22 84

Des numéros utiles :

Pompiers : 18
SAMU : 15
Médecins de garde (dimanches et jours fériés en journée) : 04 71 04 33 33

Gendarmerie : 17

Allo Enfance maltraitée : 119

Urgence dépannage électrique : 0 810 333 043

AGUMAAA : 04 71 00 70 68

Assistance sociale : 04 71 00 71 92

ADMR : 04 71 00 22 04

Centre de loisirs : 04 71 00 23 86

Halte-garderie : 04 71 00 23 25